

Les sièges d'auto pour enfant. C'est la loi!

Oui



Non





Sécurité des sièges d'auto pour enfant

- Tous les enfants ont besoin d'un siège d'enfant correspondant à leur taille, leur poids et leur âge; c'est la loi.
- Vérifiez que le siège d'auto pour l'enfant ou le siège d'appoint convient parfaitement à l'enfant.
- L'attache à la poitrine doit être à la hauteur des aisselles de levant.
- Il doit y avoir seulement un doigt d'espace entre les courroies et l'enfant.
- Vous pouvez voir des vidéos sur l'installation des sièges d'auto pour enfant à : www.a1secure.ca.
- S.E.A.T.S FOR KIDS est un organisme sans but lucratif qui organise des cliniques d'inspection des sièges d'auto, qui donne des séances d'information et des démonstrations sur les sièges d'auto pour enfants et qui participe à des activités communautaires. Pour en savoir plus sur les programmes qu'il offre, envoyez un courriel à seats_coalition@hotmail.com, ou consultez www.seatsforkidscanada.com (en anglais seulement).
- Les participants au programme Ontario au travail, au Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) ou au programme Soutiens essentiels de santé et de services sociaux (SESSS) peuvent avoir droit au financement des sièges pour les occupants de leur véhicule par l'intermédiaire des Services sociaux de la Ville. Pour en savoir plus, composez le 613-580-6000.

Pour en savoir plus sur les sièges d'auto pour enfant, appelez Santé publique Ottawa au 613-580-6744, poste 28020, et demandez à parler à un interprète, au besoin.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30; fermé la fin de semaine et les jours fériés.